

EPARGNE HUMAINE & INTELLIGENTE - ALTAPROFITS



AltaRendement2018 est une solution d'investissement sur le socle de l'Europe.
© Altaprofits, juin 2018

EXCLUSIVITÉ :

Altaprofits enrichit son offre d'un produit structuré de type « autocall »,
AltaRendement2018

TITRE DE CRÉANCE PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE PARTIELLE OU TOTALE EN CAPITAL
EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions

*Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement : 10 ans
(en l'absence de remboursement automatique anticipé)*

Altaprofits, 1^{er} e-courtier et 1^{ère} FinTech française, LE pionnier des solutions d'investissement et d'épargne innovantes (+ de 18 ans d'expérience), enrichit son offre avec AltaRendement2018, un nouveau produit structuré de type "autocall", conçu par BNP PARIBAS et dont Altaprofits a l'exclusivité. AltaRendement2018 est un produit de diversification de portefeuille. Sa vocation est de proposer un couple rendement/risque basé sur l'évolution d'un indice de référence délibérément choisi pour son axe franco-allemand qui constitue le socle économique de l'Europe.

Le moteur de performance obligataire ne fonctionne plus, les épargnants recherchent toujours une alternative dans un environnement de taux bas. Fort du succès d'AltaRendement2017, son dernier produit structuré dédié, Altaprofits a souhaité proposer une nouvelle fois à ses épargnants **une solution d'investissement pour répondre à ce contexte de marché.**

Le sous-jacent est l'indice Euronext® France Germany Leaders 50 EW Decrement 5 %. Il est constitué des 25 premières capitalisations allemandes et des 25 premières capitalisations du CAC 40. L'indice équilibre ses composants, ce qui signifie que chaque action représente 2 % du poids global de l'indice à chaque date de rebalancement. Pour le calculer, Euronext réinvestit les dividendes nets détachés des actions qui le composent et **retranche un prélèvement forfaitaire de 5% par an.** ([Cliquer ici pour visualiser la composition de l'indice](#)).

Le gain potentiel d'AltaRendement2018 est plafonné à 8 % brut (*) par année écoulée depuis la date de constatation initiale même en cas de hausse de l'indice supérieure à 8 %. Ainsi, l'investisseur ne peut pas bénéficier d'une hausse de l'indice au-delà de 8%. Sa formule permet en revanche à maturité (en l'absence de remboursement anticipé automatique) de bénéficier d'un remboursement du capital majoré d'un gain de 80% tant que la performance de l'indice (à la date de constatation finale) n'excède pas 20% de baisse par rapport à son niveau retenu à la date de constatation initiale (*).

AltaRendement2018 présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance :

- ✓ Si l'indice n'a jamais été stable ou positif à une des 9 dates anniversaires par rapport à son niveau initial du 30 octobre 2018 ce qui engendrerait un remboursement anticipé avec gains ([Cliquer ici pour visualiser les différents scénarii du mécanisme de remboursement](#)) ET que l'indice est en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial à la date de constatation finale. La perte en capital sera alors égale à la baisse de l'indice.
- ✓ L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori en cas de sortie en cours de vie alors que les conditions de remboursement automatiques ne sont pas réunies.
- ✓ En cas de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. (Émetteur : BNP Paribas Issuance B.V, véhicule d'émission dédié de droit néerlandais. Garant de la formule : BNP Paribas S.A).

« Lorsque nous avons choisi cette solution, nous avons privilégié le socle de l'Europe afin de limiter autant que possible l'impact des crises politiques de l'Espagne et de l'Italie tout en bénéficiant de l'amélioration économique européenne que plébiscitent les grands investisseurs internationaux. », (*)
Hervé Tisserand, cofondateur & Directeur Général d'Altaprofits.

Enfin, nous avons souhaité, toujours en lien avec l'environnement de taux bas, procurer aux épargnants qui investiraient dans l'offre une rémunération spécifique jusqu'au 30 octobre 2018. Les épargnants peuvent souscrire à un prix inférieur à la valeur nominale au prorata de leur date de souscription à AltaRendement2018 (un épargnant qui souscrira par exemple une part le 23/07/2018 à la valeur nominale de 1 000 € la paiera 991,90 €).

Offre limitée à 30 000 000 € et sous réserve de disponibilité jusqu'au 30 octobre 2018.

Avant toute souscription, veuillez consulter la Documentation Juridique du produit composée :

- (a) du Prospectus de Base pour l'Émission de Notes, daté du 7 juin 2017 et visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro de visa 17-262,
- (b) de ses Suppléments,
- (c) des Conditions Définitives (« Final Terms ») datées du 4 juin 2018, ainsi que (d) du Résumé Spécifique lié à l'Émission (« Issue-Specific Summary »). Conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF, les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus de Base. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les Titres de créance, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule. Durant la période de commercialisation, le Prospectus de Base daté du 7 juin 2017 (le « Prospectus de Base Initial ») a été mis à jour aux alentours du 5 juin 2018 (le « Prospectus de Base Mis à Jour »). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les termes et conditions applicables aux Titres de créance sont ceux décrits dans le Prospectus de Base Initial. Néanmoins, pour bénéficier d'une information financière à jour sur l'Émetteur ainsi que sur les facteurs de risques, les investisseurs sont invités à se référer au Prospectus de Base Mis à Jour à compter de sa publication.

(*) Nota Bene :

- Les montants de remboursement sont présentés hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule;

- Par ailleurs, la date de constatation initiale est la date de fin de l'offre, date à laquelle est retenu le niveau de clôture initial de l'indice Euronext® France Germany Leaders 50 EW Decrement 5%. qui servira au comparatif à chaque date anniversaire.

A propos de Altaprofits



www.altaprofits.com

Altaprofits est le créateur de l'assurance vie en ligne "sans frais d'entrée" en France. Fort d'une expérience de plus de 17 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCI, SCI, SCPI...), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats Retraite : PERP et Madelin, ...), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de se positionner et d'affirmer son leadership de e-courtier et de Fintech proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com. Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17 rue de la Paix à Paris.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES...

Code ISIN : FR0013335452

Valeur nominal de la part : 1 000 €

Éligibilité : Compte-titres et dans les contrats d'assurance vie, de capitalisation, par des versements complémentaires ou des arbitrages et dans le cadre de nouvelles ouvertures de contrats.

Accessibilité : jusqu'au 30 octobre 2018.

Date de constatation initiale : 30 octobre 2018

Date de constatation finale : 30 octobre 2028

Frais : sans frais d'entrée ni de sortie

Durée d'investissement conseillée : 10 ans

Altaprofits, Courtage d'assurances et MIOBSP

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.



Contact presse :

Brigitte Huguet

01 46 34 78 61

information-presse@altaprofits.fr